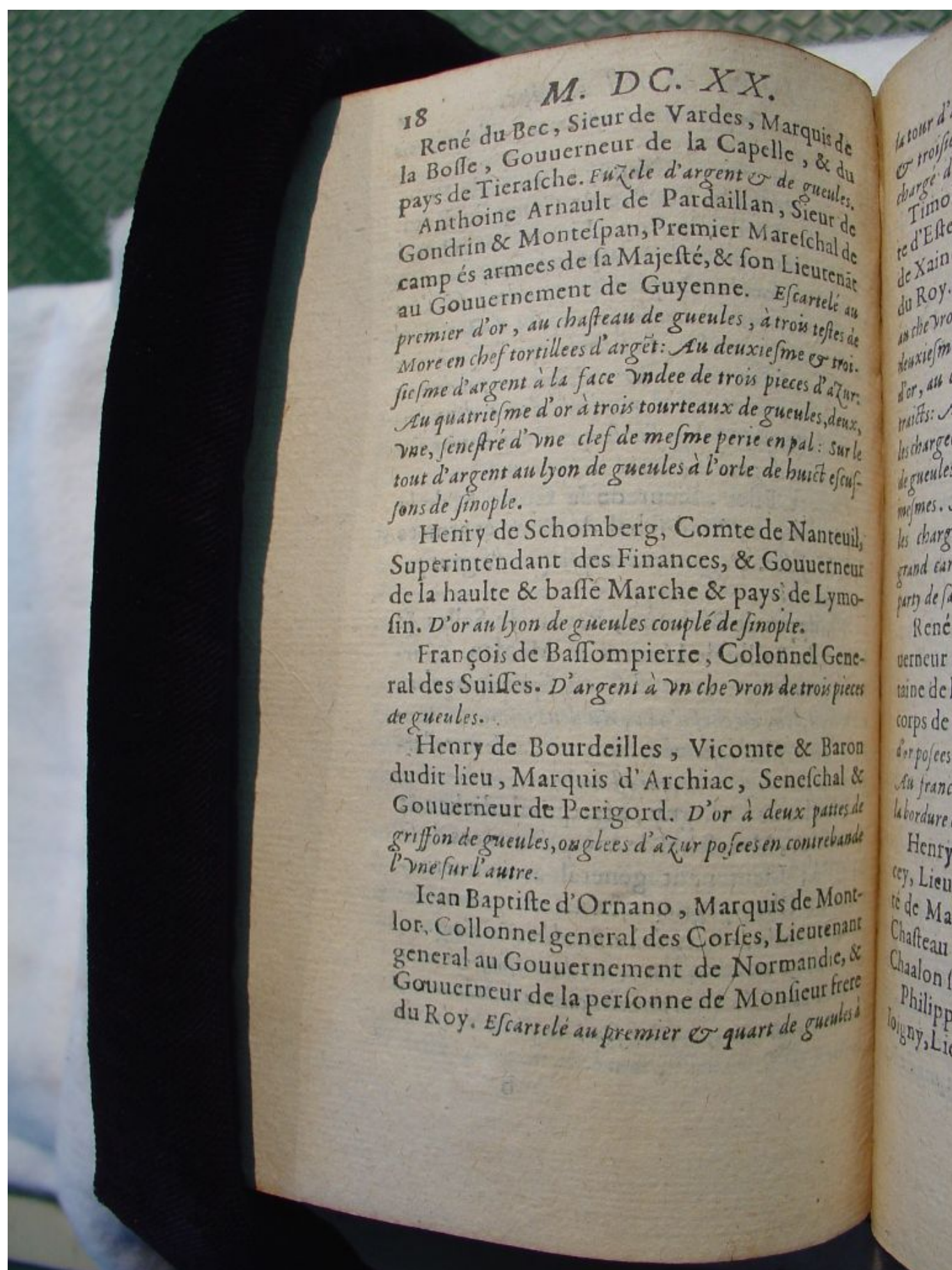


1620_018.jpg



1620_019.jpg

Histoire de nostre temps.

19

la tour d'argent donjonnee de mesme: Au deuxiesme
 & troisieme, d'or au lyon de gueules: Au chef d'azur
 chargé d'une fleur de lys d'or.

Timoleon d'Espinaÿ, Sieur de S. Luc, Com-
 te d'Estelan, Gouverneur de Broüage & Isles
 de Xainctonge, Mareschal de Camp es armées
 du Roy. Escartelé au premier & quatriesme d'argent
 au chevron d'azur chargé d'un beſans d'or. Au
 deuxiesme escartelé, au premier de gueules à la face
 d'or, au chef eschiqueté d'argent & d'azur de trois
 traits: Au deuxiesme d'hermine, à la croix de gueu-
 les chargée de cinq quintes-feuilles d'or: Au troisieme
 de gueules à deux bars adossés d'or semés de trefles de
 mesmes. Au quatriesme d'argent à la croix de gueu-
 les chargée de cinq coquilles d'or: Au quatriesme
 grand cartier de gueules à la face de trois pieces d'or,
 party de sable à trois faces denchees d'or par embas.

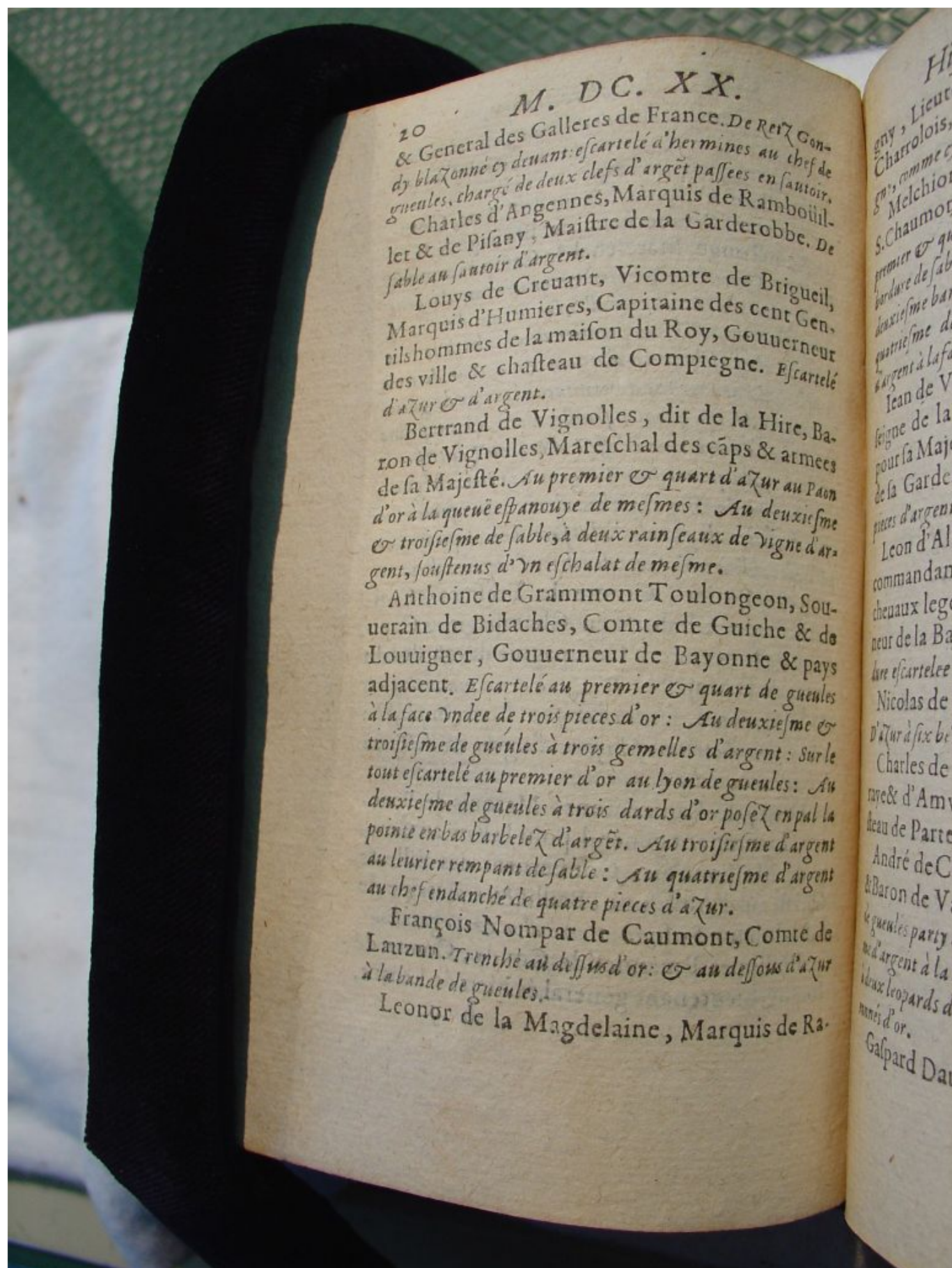
René Potier, Comte de Tresmes, Gou-
 verneur de Chalons en Champagne, Capi-
 taine de la premiere Compagnie des gardes du
 corps de la Majesté. D'azur à deux mains dexires
 d'or posees en pal, l'une en chef & l'autre en poincte:
 Au franc quartier eschiqueté d'argent & d'azur, à
 la bordure engrelee de gueules.

Henry de Baufremont, Marquis de Sene-
 cey, Lieutenant general pour le Roy au Com-
 te de Masconnois, Gouverneur des Ville &
 Chasteau d'Aussonne, Baillif & Capitaine de
 Chaalon sur Soſne. Vairé d'or & de gueules.

Philippes Emanuel de Gondy, Comte de
 loigny, Lieutenant general es Mers de Levant,

b ij

1620_020.jpg



20 M. DC. XX.

& General des Galleries de France. De Reiz Gon-
dy blazonné cy devant: escartelé a'hermines au chef de
gueules, chargé de deux clefs d'argēt passees en sautoir.
Charles d'Angennes, Marquis de Rambouil-
let & de Pisany, Maistre de la Garderobbe. De
sable au sautoir d'argent.

Louys de Creuant, Vicomte de Brigueil,
Marquis d'Humieres, Capitaine des cent Gen-
tilshommes de la maison du Roy, Gouverneur
des ville & chasteau de Compiègne. Escartelé
d'azur & d'argent.

Bertrand de Vignolles, dit de la Hire, Ba-
ron de Vignolles, Marechal des camps & armées
de sa Majesté. Au premier & quart d'azur au Paon
d'or à la queue espanouye de mesmes: Au deuxiesme
& troisieme de sable, à deux rainseaux de vigne d'ar-
gent, soutenus d'un eschalat de mesme.

Anthoine de Grammont Toulangeon, Sou-
uerain de Bidaches, Comte de Guiche & de
Louuigner, Gouverneur de Bayonne & pays
adjacent. Escartelé au premier & quart de gueules
à la face vndee de trois pieces d'or: Au deuxiesme &
troisieme de gueules à trois gemelles d'argent: Sur le
tout escartelé au premier d'or au lion de gueules: Au
deuxiesme de gueules à trois dards d'or posē en pal la
pointe en bas barbele d'argēt. Au troisieme d'argent
au leurier rampant de sable: Au quatrieme d'argent
au chef endanché de quatre pieces d'azur.

François Nompar de Caumont, Comte de
Lauzun. Trenché au dessus d'or: & au dessous d'azur
à la bande de gueules.

Leonor de la Magdelaine, Marquis de Ra-

Hy
gny, Lieute
Charrolois,
gn, comme
Melchior
S. Chaumon
premier & qu
bordure de sab
deuxiesme bar
quatrieme de
d'argent à la fa
Jean de V
seigne de la
pour la Maje
de la Garder
pieces d'argent
Leon d'All
commandan
chevaux lege
neur de la Ba
dore escartele
Nicolas de
d'azur à six be
Charles de
rave & d'Amv
steau de Parte
André de C
& Baron de Va
de gueules party
ne d'argent à la
deux leopards d
mme d'or.
Gaspard Dau

1620_021.jpg

Histoire de nostre temps.

21
gny, Lieutenant pour le Roy au Comté de
Charrolois, pays de Bresse, Baugey & Gex. Ra-
gn, comme cy dessus.

Melchior Mitte de Chevrieres, Marquis de
S. Chaumont, premier Baron de Lionnois. Au
premier & quart d'argent au sautoir de gueules, à la
bordure de sable chargée de huit fleurs de lys d'or. Au
deuxieme bandé d'or & de gueules de six pieces. Au
quatriesme de gueules à l'aigle d'argent: Sur le tout
d'argent à la face de gueules party d'azur.

Iean de Varinieres, Sieur de Blainville, En-
seigne de la Compagnie du Roy, Lieutenant
pour sa Majesté au Bailliage de Caën, & Maistre
de la Garderobbe. De gueules au chevron de trois
pieces d'argent à la bordure engrelee d'azur.

Leon d'Albert, Sieur de Brante, Lieutenant
commandant la Compagnie de deux cents
chevaux legers de la garde du Roy, & Gouver-
neur de la Bastille. De Luznes cy devant, à la bor-
dure escartee de gueules & d'or.

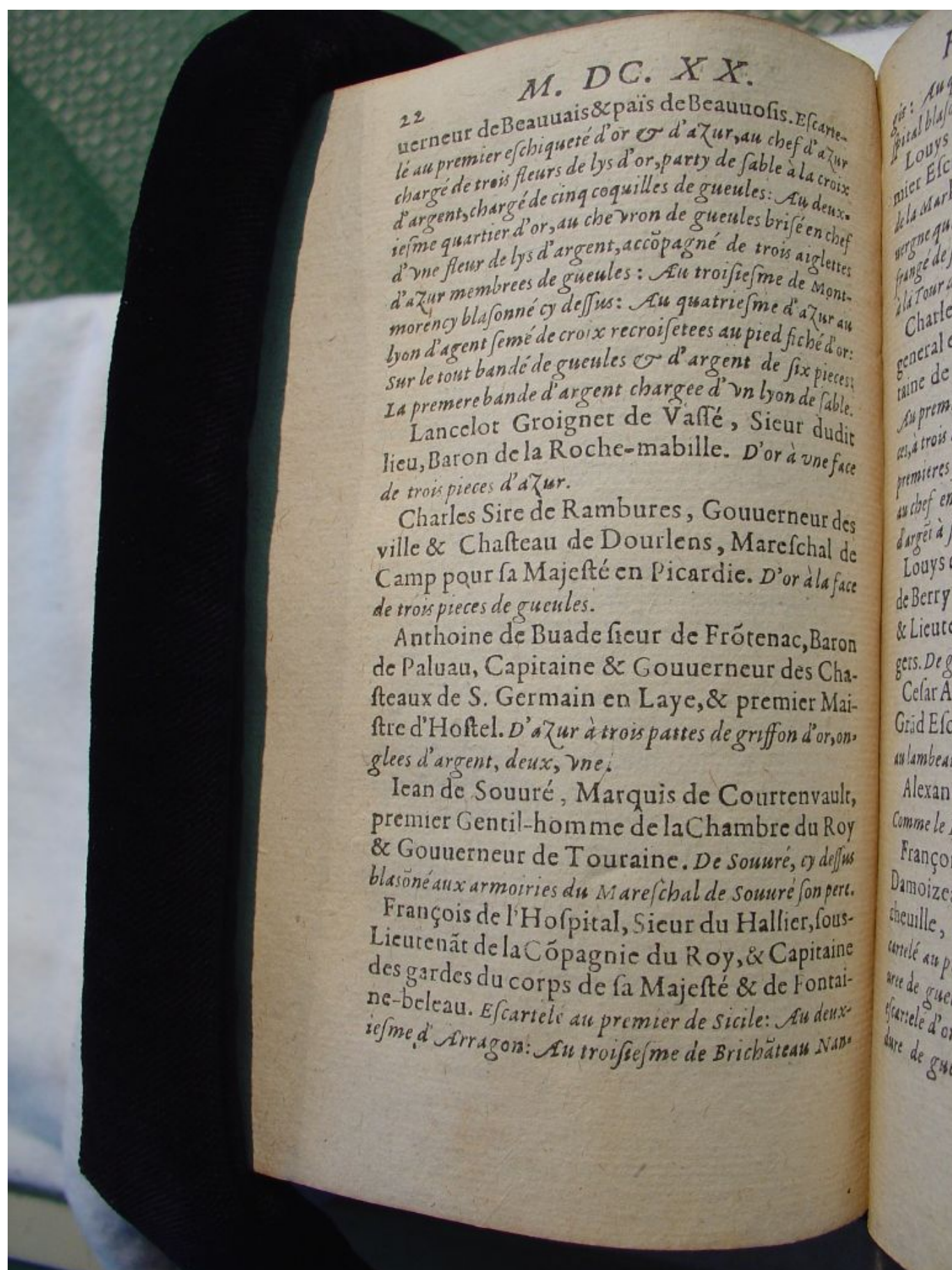
Nicolas de Brichanteau, Marquis de Nangis.
D'azur à six bezans d'argent, trois, deux, un.

Charles de Viuonne, Baro de la Chasteigne-
raye & d'Amville, Gouverneur des ville & cha-
teau de Partenay. D'Hermine au chef de gueules.

André de Cocheilet, Comte de Vauvineux,
& Baron de Vaucelas. Escartelé au premier & quart
de gueules party d'hermine: Au deuxiesme & troisi-
me d'argent à la croix de gueules: Sur le tout d'argent
à deux leopards de gueules posés l'un sur l'autre cou-
ronnés d'or.

Gaspard Dauuet, Sieur des Marests, Gou-

1620_022.jpg



22

M. DC. XX.

uerneur de Beauuais & pais de Beauuosis. Escartelé au premier eschiqueté d'or & d'azur, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, party de sable à la croix d'argent, chargé de cinq coquilles de gueules. Au deuxième quartier d'or, au chevron de gueules brisé en chef d'une fleur de lys d'argent, accompagné de trois aiglettes d'azur membrées de gueules. Au troisième de Montmorency blasonné cy dessus. Au quatrième d'azur au lyon d'argent semé de croix recroisetées au pied fiché d'or. Sur le tout bandé de gueules & d'argent de six pièces. La première bande d'argent chargée d'un lyon de sable. Lancelot Groignet de Vassé, Sieur dudit lieu, Baron de la Roche-mabille. D'or à une face de trois pièces d'azur.

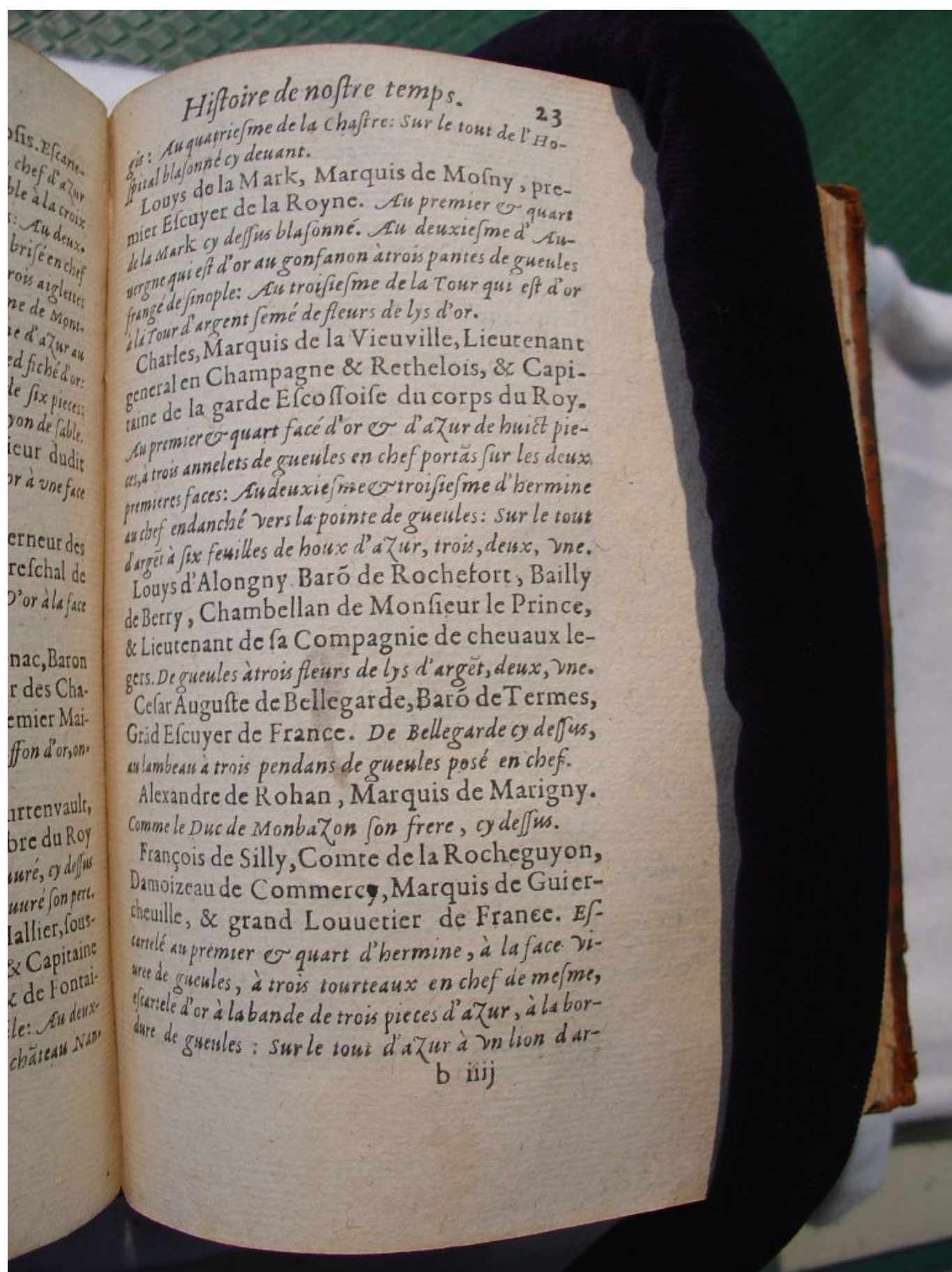
Charles Sire de Rambures, Gouverneur des ville & Chasteau de Dourlens, Marechal de Camp pour sa Majesté en Picardie. D'or à la face de trois pièces de gueules.

Anthoine de Buade sieur de Frôtenac, Baron de Paluau, Capitaine & Gouverneur des Chasteaux de S. Germain en Laye, & premier Maître d'Hostel. D'azur à trois pattes de griffon d'or, ongles d'argent, deux, une.

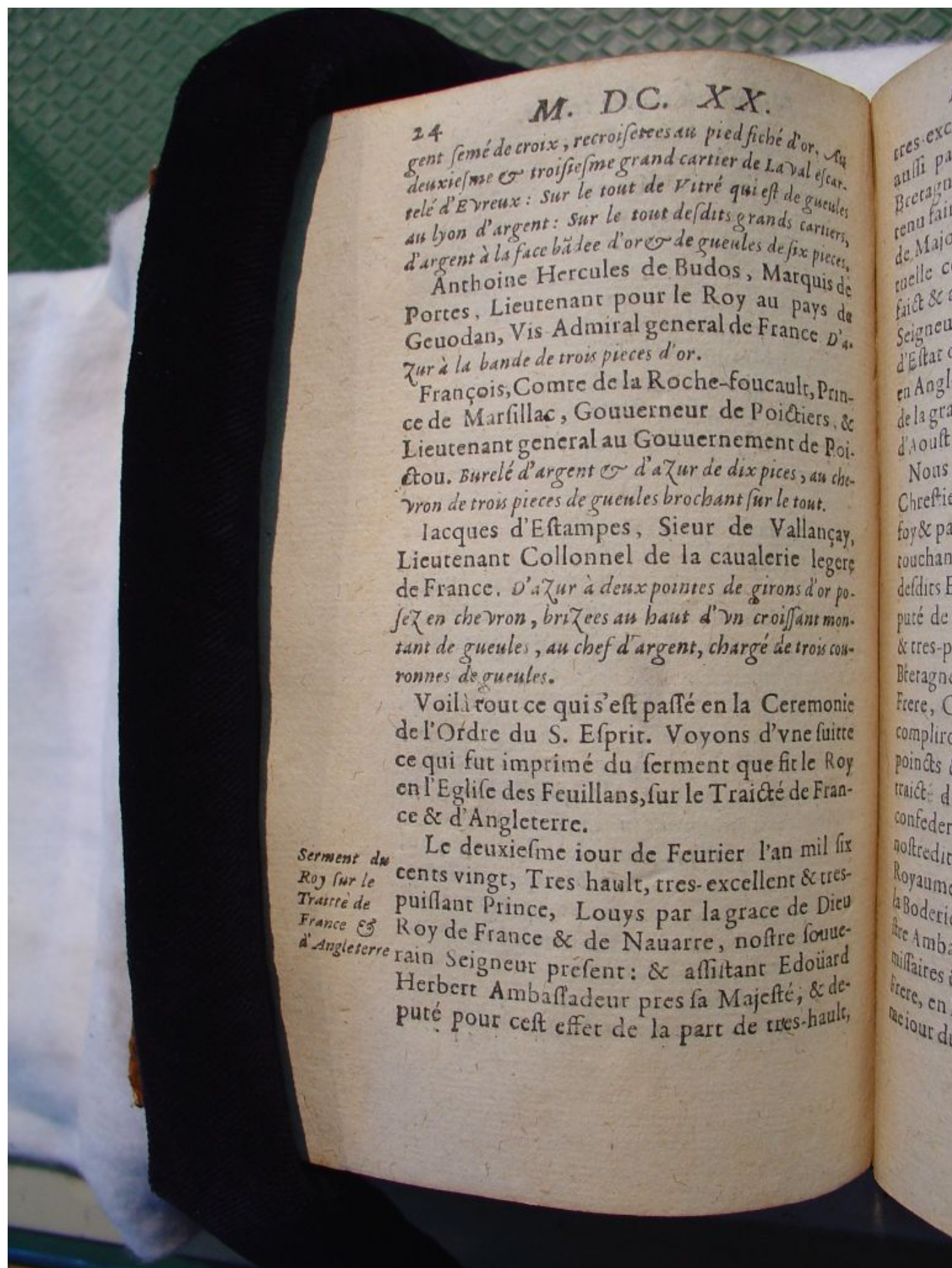
Iean de Souuré, Marquis de Courtenvault, premier Gentil-homme de la Chambre du Roy & Gouverneur de Touraine. De Souuré, cy dessus blasonné aux armoiries du Marechal de Souuré son pere.

François de l'Hospital, Sieur du Hallier, sous-Lieutenant de la Compagnie du Roy, & Capitaine des gardes du corps de sa Majesté & de Fontaine-beleau. Escartelé au premier de Sicile. Au deuxième d'Arragon. Au troisième de Brichâteau Nan-

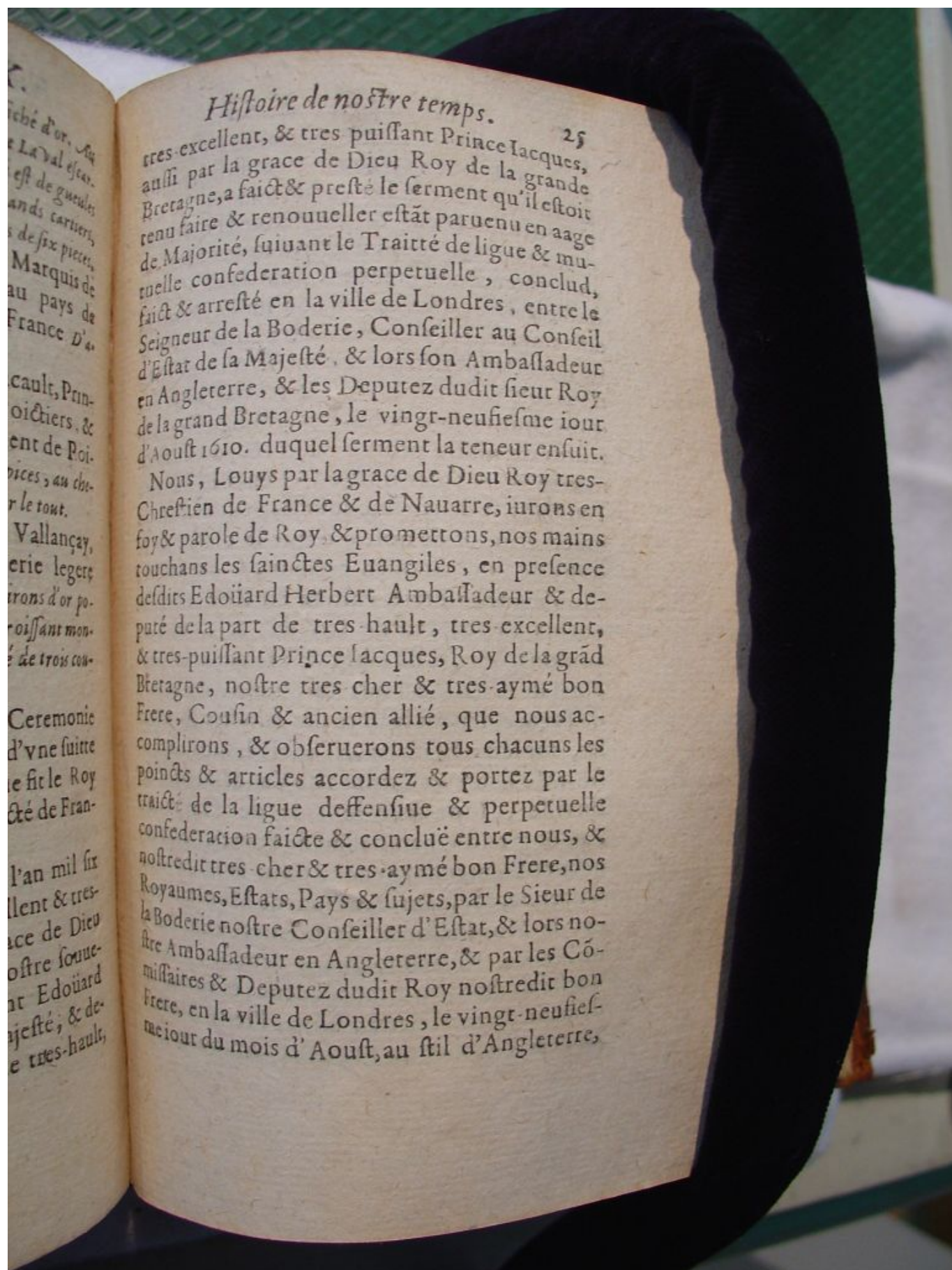
1620_023.jpg



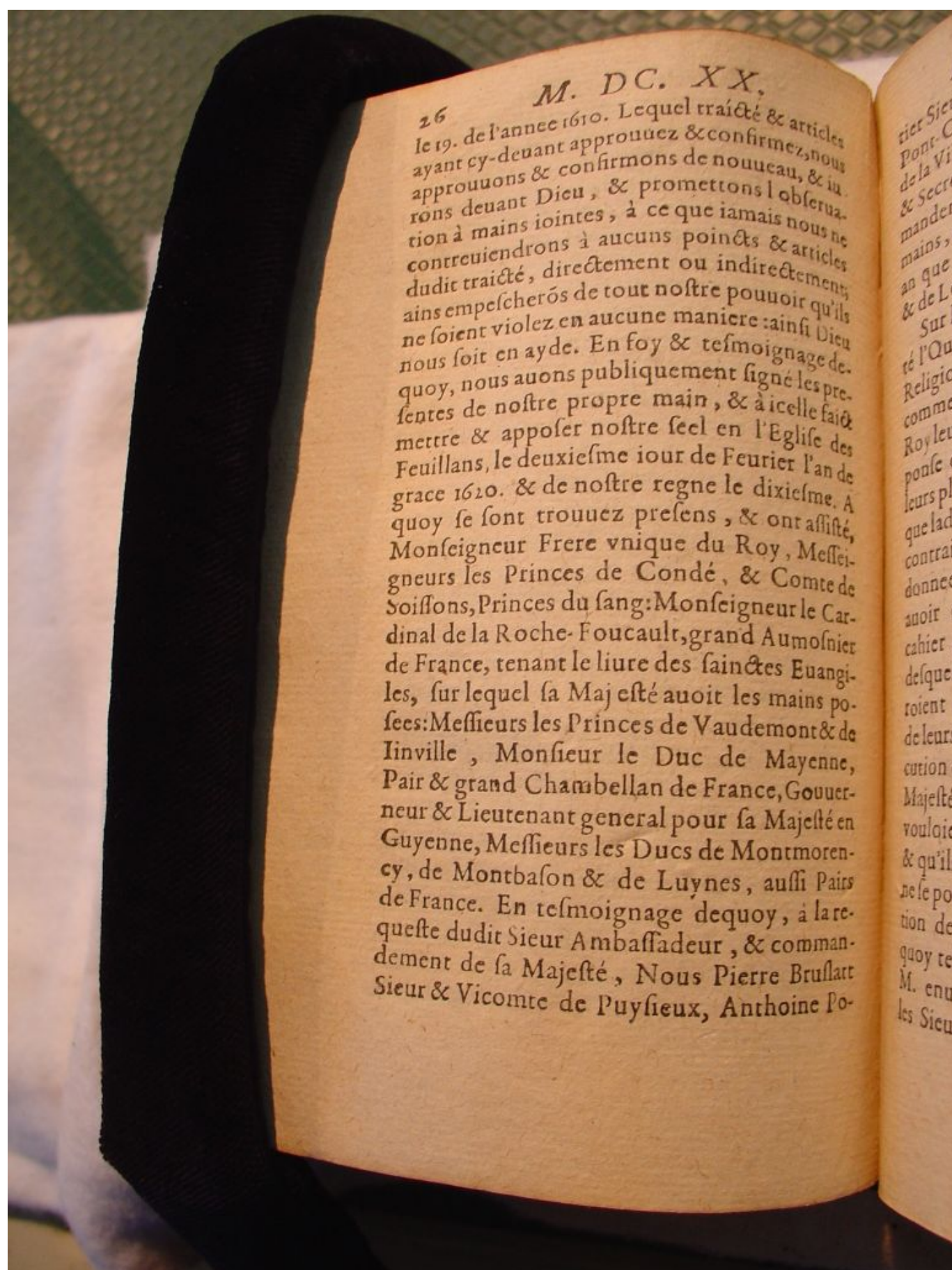
1620_024.jpg



1620_025.jpg



1620_026.jpg



26 M. DC. XX.
 le 19. de l'année 1610. Lequel traité & articles
 ayant cy-devant approuvez & confirmez, nous
 approuvons & confirmons de nouveau, & iu-
 rons devant Dieu, & promettons l'obserua-
 tion à mains iointes, à ce que jamais nous ne
 contreviendrons à aucuns poincts & articles
 dudit traité, directement ou indirectement,
 ains empescherôs de tout nostre pouuoir qu'ils
 ne soient violez en aucune maniere: ainsi Dieu
 nous soit en ayde. En foy & tesmoignage de-
 quoy, nous auons publiquement signé les pre-
 sentes de nostre propre main, & à icelle fait
 mettre & apposer nostre seel en l'Eglise des
 Feuillans, le deuxiesme iour de Feurier l'an de
 grace 1610. & de nostre regne le dixiesme. A
 quoy se sont trouuez presens, & ont assisté,
 Monseigneur Frere vnique du Roy, Messei-
 gneurs les Princes de Condé, & Comte de
 Soissons, Princes du sang: Monseigneur le Car-
 dinal de la Roche-Foucault, grand Aumosnier
 de France, tenant le liure des saintes Euangi-
 les, sur lequel sa Majesté auoit les mains po-
 sées: Messieurs les Princes de Vaudemont & de
 Tinnville, Monsieur le Duc de Mayenne,
 Pair & grand Chambellan de France, Gouver-
 neur & Lieutenant general pour sa Majesté en
 Guyenne, Messieurs les Ducs de Montmoren-
 cy, de Montbason & de Luynes, aussi Pairs
 de France. En tesmoignage dequoy, à la re-
 queste dudit Sieur Ambassadeur, & comman-
 dement de sa Majesté, Nous Pierre Brullart
 Sieur & Vicomte de Puyfieux, Anthoine Po-

rier Sieur
 Pont. C
 de la Vil
 & Secre
 mande
 mains,
 an que
 & de Lo
 Sur l
 ré l'Qu
 Religio
 comme
 Roy leu
 ponsc
 leurs pl
 que lad
 contrai
 donnee
 auoir
 cahier
 desquel
 roient
 de leurs
 cution
 Majesté
 vouloie
 & qu'ils
 ne se po
 tion de
 quoy tel
 M. enu
 les Sieu

1620_027.jpg

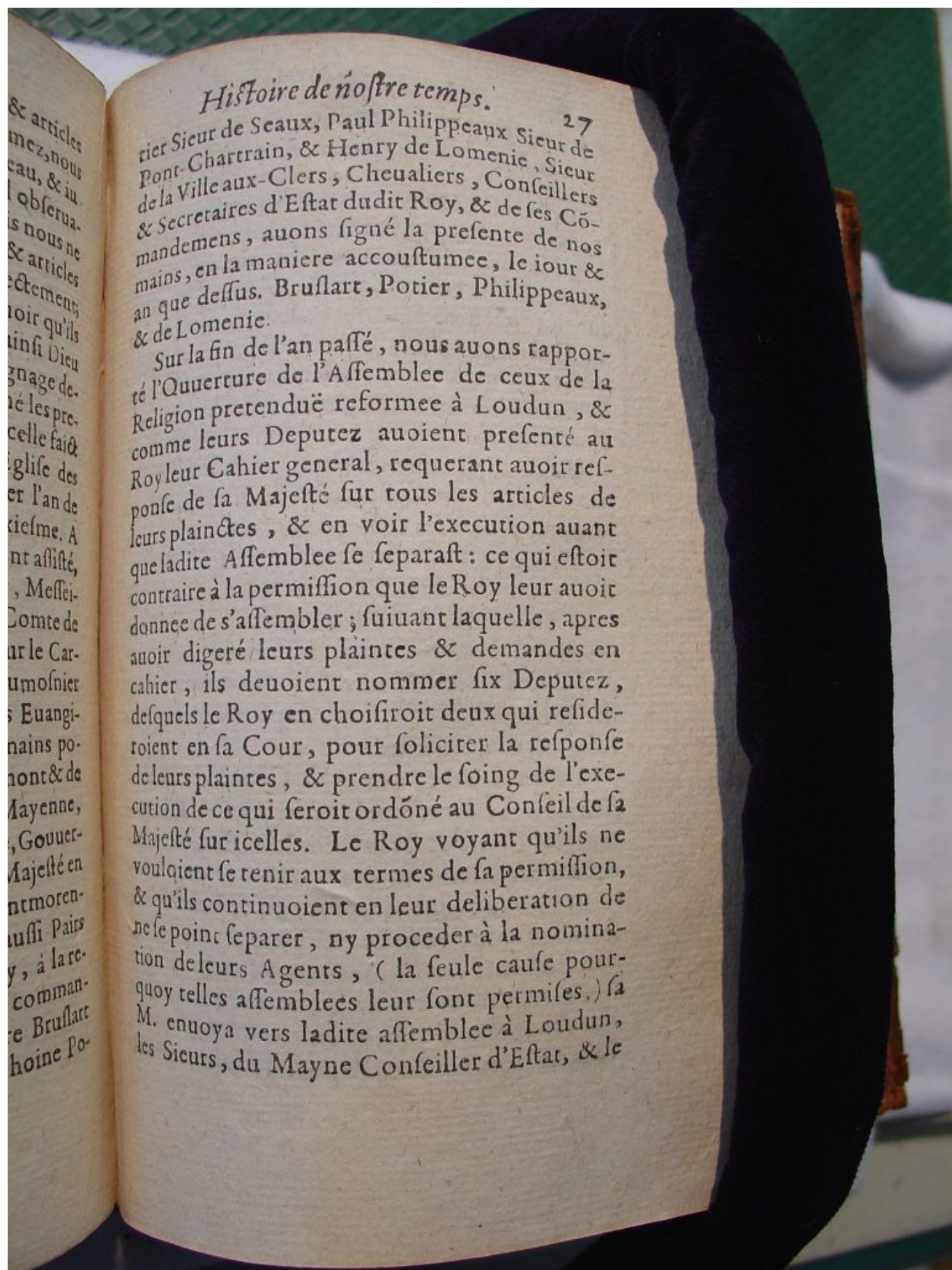


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan